**FOURGONS PIZZAS OU ASSIMILÉS**

* Envoyer mail pour préciser la demande avec le maximum d’infos (mail, numéro tél, adresse…)
* Un extrait Kbis délivré par la Chambre de Commerce ou un extrait D1 délivré par la Chambre des Métiers de moins de 3 mois.
* Une attestation d’assurance en responsabilité Civile Professionnelle avec les dates de validité.
* Une attestation d’assurance du véhicule avec les dates de validité
* Carte grise du véhicule
* Photos du véhicule
* Une attestation de stage hygiène alimentaire obligatoire.
* Une photocopie recto / verso de la carte de commerçant ambulant.
* La demande sera examinée en commission

(1 / trimestre normalement)